



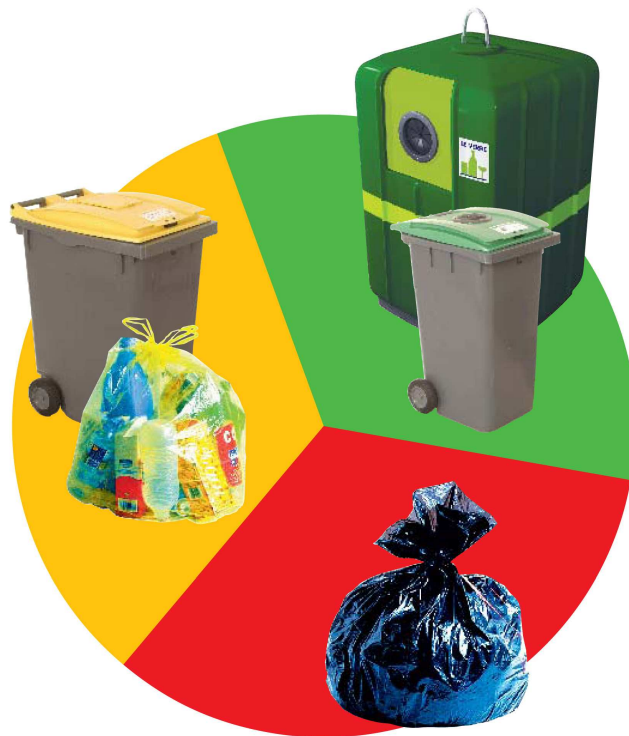
Communauté de Communes du
Secteur d'Ilfurth

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2010



INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale en 2010 de 9 896 habitants (populations légales 2007 des communes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2010), selon détail ci-dessous.

COMMUNES	Nombre d'habitants recensement 1999	POPULATION 2010	Nombre de foyers				
			en 2006	en 2007	en 2008	en 2009	en 2010
FROENINGEN	612	610	260	260	285	310	310
HEIDWILLER	614	638	240	240	250	250	250
HOCHSTATT	1 907	2 129	786	786	851	859	859
ILLFURTH	1 975	2 329	900	900	1 100	1 107	1 107
LUEMSCHWILLER	689	722	278	278	283	286	286
SAINT-BERNARD	479	466	185	185	186	185	185
SPECHBACH LE BAS	637	787	272	272	275	280	280
SPECHBACH LE HAUT	624	630	220	220	245	248	248
TAGOLSHEIM	673	680	259	259	280	290	290
WALHEIM	751	905	333	333	380	390	390
TOTAL	8 961	9 896	3 733	3 733	4 135	4 205	4 205

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LA COLLECTE

1.1.1. Collecte des déchets des ménages

1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

Les déchets recyclables (emballages ménagers : flacons plastiques, cartons, journaux et prospectus) sont également collectés au porte à porte, dans des sacs fournis par la CCSI.

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables se fait de manière indépendante, dans des camions distincts.

La collecte du tri a lieu toutes les deux semaines.

Les déchets recyclables sont collectés en mélange dans un seul et même sac.

Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes	
	Semaine paire	Semaine impaire
LUNDI	ILLFURTH SAINT-BERNARD SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT	HOCHSTATT LUEMSCHWILLER TAGOLSHEIM WALHEIM
MARDI	FROENINGEN HOCHSTATT	HOCHSTATT FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH HEIDWILLER	ILLFURTH HEIDWILLER
JEUDI	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER
 VENDREDI	FROENINGEN SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD	HEIDWILLER SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD

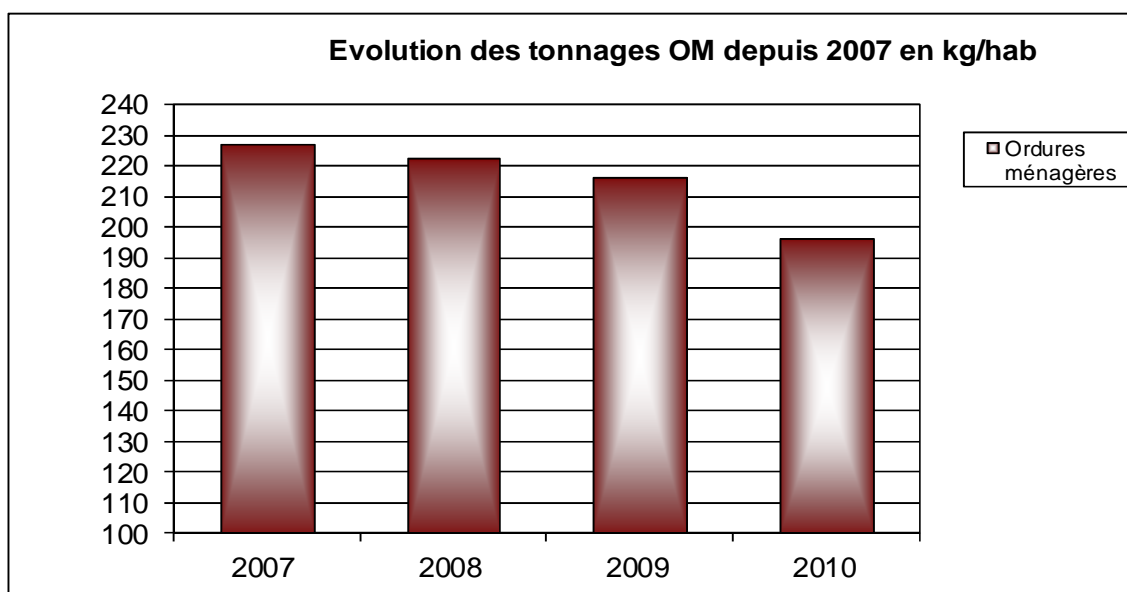
En rouge la collecte des déchets recyclables

En bleu la collecte des OMR

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

1.1.1.1.a Ordures Ménagères

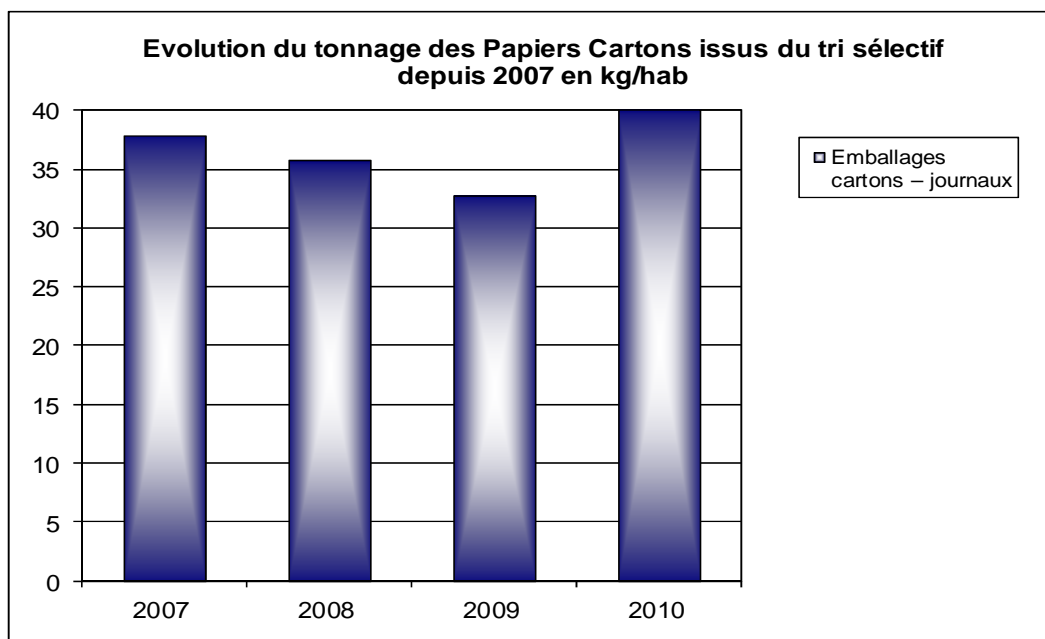
Ordures ménagères	2007	2008	2009	2010
Quantité (t)	2164,72	2120,26	2142,00	1941,64
Ratio (kg/hab/an)	227,43	222,76	216,45	196,20
	pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.	



1.1.1.1.b Corps plats (papiers-cartons)

Emballages cartons – journaux	2007	2008	2009	2010
Quantité (t)	360,60	340,88	324,63	397,11
Ratio (kg/hab/an)	37,89	35,81	32,80	40,13
	pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.	

Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages	88.24
---	--------------

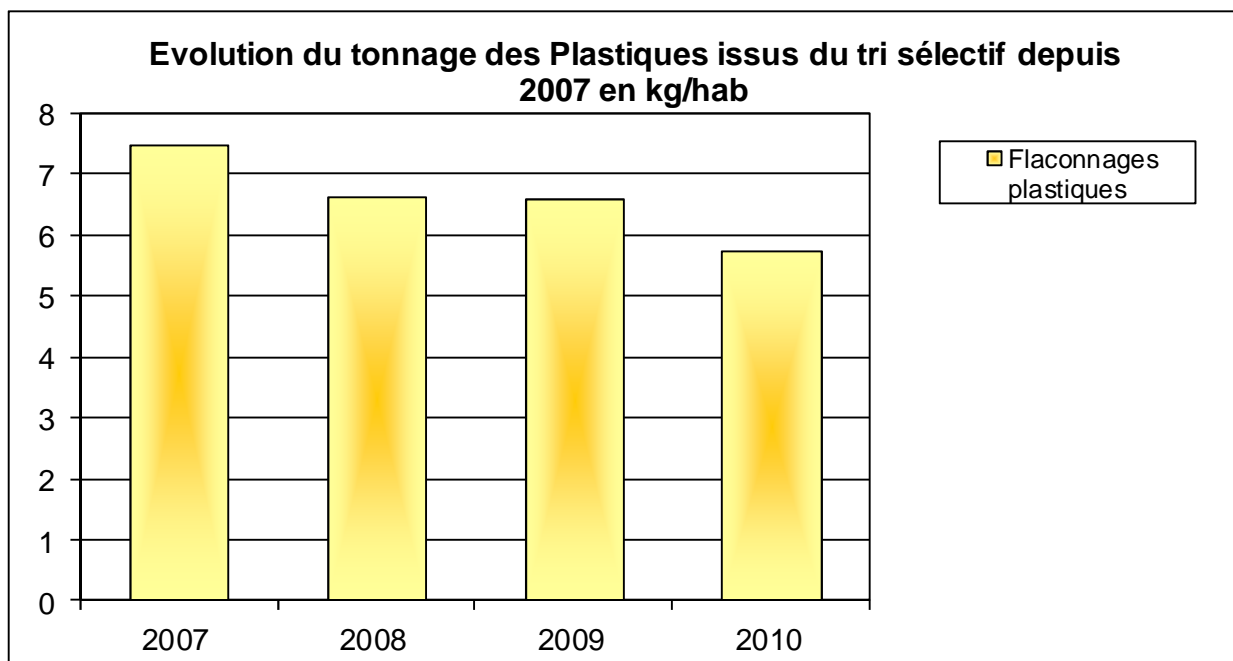


1.1.1.1.c Corps Creux (flaconnages plastiques)

Flaconnages plastiques	2007	2008	2009	2010
Quantité (t)	71,32	63,22	65,28	57,00*
Ratio (kg/hab/an)	7,49	6,64	6,60	5,76
	pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.	

* tonnages réels issus des caractérisations de la CCSI, hors erreur de tri contrairement aux années précédentes, présentant les tonnages bruts collectés.

Tonnage de "flacons plastiques" livrés et soutenus par Eco-Emballages	57.06
--	--------------



1.1.1.2. Collecte sélective du verre

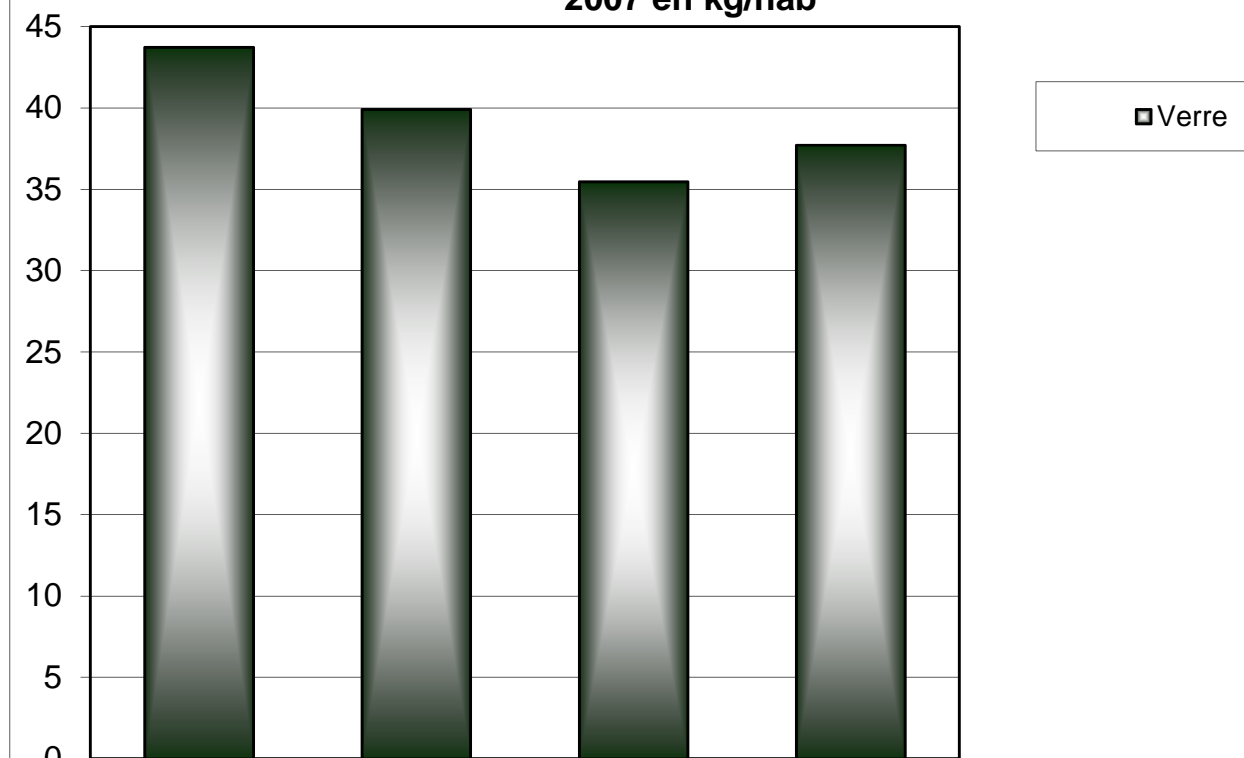
Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 21 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie d'ILLFURTH, soit en tout 24 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Verre	2007	2008	2009	2010
Quantité (t)	416,34	380,07	351,00	373,39
Ratio (kg/hab/an)	43,74	39,93	35,47	37,73
	pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.	

Tonnage de "verre mélangé" livré et soutenu par Eco-Emballages

407.73

Evolution du tonnage du Verre en apport volontaire depuis 2007 en kg/hab



1.1.1.3. Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

Voir 1.1.1.4.

1.1.1.4. Déchetterie

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

▪ **pour les particuliers uniquement :**

Lundi	-	14 h / 17 h
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	-	14 h / 17 h
Samedi	9 h / 17 h (en continu)	

▪ **pour les artisans et commerçants uniquement :**

Mardi	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

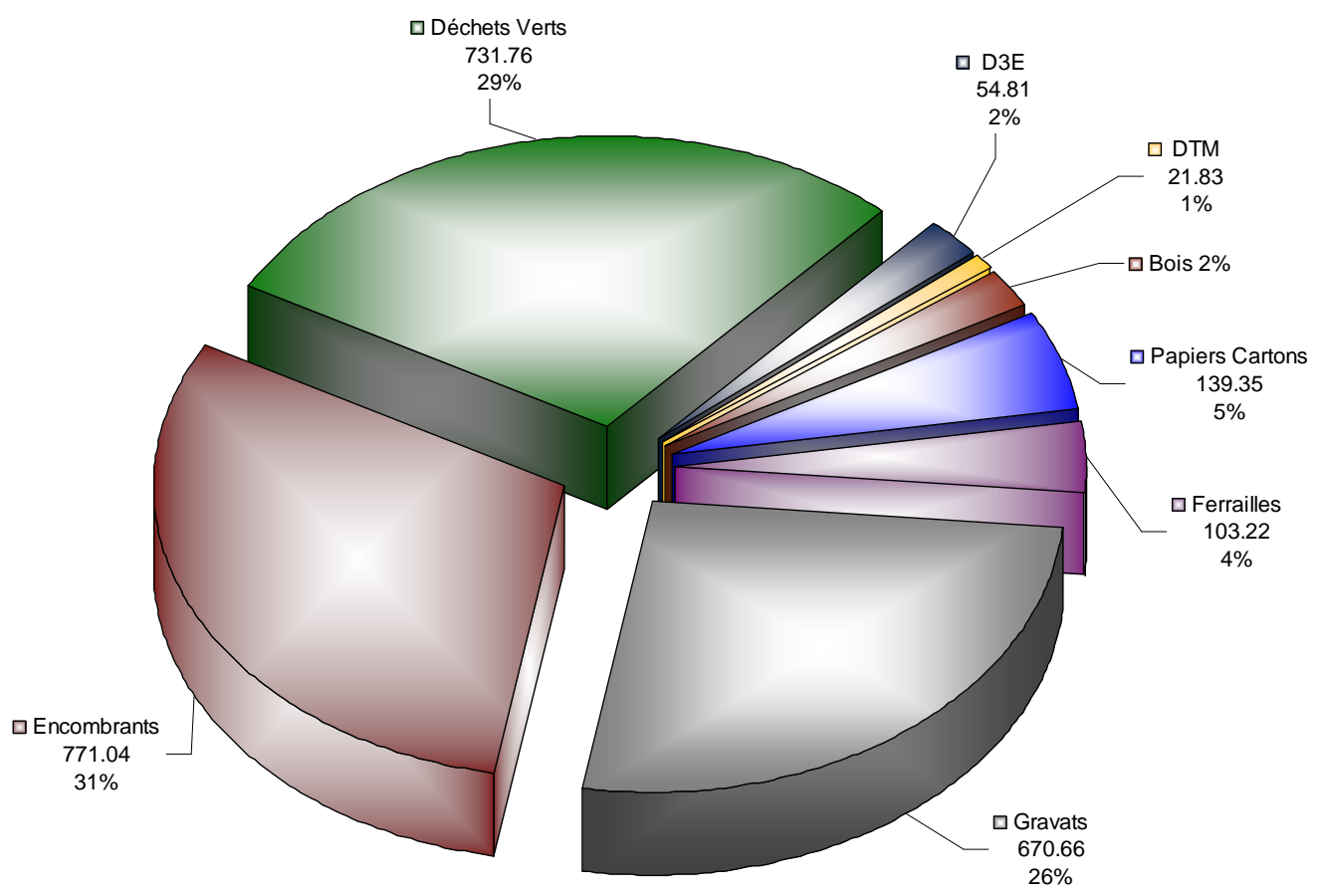
La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2007	2008	2009	2010	Destination
Papiers cartons	Quantité (t)	200,02	175,48	163,74	139,35	SCHROLL PFASTATT
	Ratio (kg/hab/an)	21,01	18,44	16,55	14,08	
Ferrailles	Quantité (t)	169,70	133,44	97,44	103,22	SOMETALOR (MARX & SPAENLIN) à ILLZACH ou CERNAY Environnement
	Ratio (kg/hab/an)	17,83	14,02	9,85	10,43	
Batteries	Quantité (t)	2,64	2,88	1,32	1,32	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	0,28	0,30	0,13	0,13	
Piles	Quantité (t)	1,20	1,20	1,24	2,33	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0,13	0,13	0,13	0,24	
Gravats *	Quantité (t)	223,30	650,00	672,00	603,50	Réfection de chemins forestiers
		494,12	113,40	0,00	67,11	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	75,38	80,21	67,91	67,77	
Encombrants	Quantité (t)	1 012,32	827,04	805,00	771,04	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	106,36	86,89	81,35	77,91	
Déchets verts	Quantité (t)	880,96	801,14	785,92	731,76	SUNDGAU COMPOST
	Ratio (kg/hab/an)	92,56	84,17	79,42	73,95	
Bois	0,00	0,00	0,00	0,00	57,32	ANNA COMPOST KINGERSHEIM
	0,00	0,00	0,00	0,00	5,79	
Vêtements	Quantité (t)	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué	Terre des Hommes (68) Le Relais
	Ratio (kg/hab/an)					
DTM (déchets toxiques des ménages)	Quantité (t)	14,86	14,03	10,64	13,18	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1,56	1,47	1,08	1,33	Traités par TERIS
Huiles de vidanges	Quantité (l ou t)	4 700,00	6 900,00	5 000,00	3,60	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,49	0,72	0,51	0,36	
Huiles végétales	Quantité (l ou t)	1 600,00	1 600,00	700,00	1,40	Service Antipollution de l'Est à REUTENBOURG(67)
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,17	0,17	0,07	0,14	
		pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.		

* Estimation pour gravats en réfection de chemins forestiers.

Répartition annuelle des tonnages en déchetterie



Autres : Piles, Batteries, Huiles diverses, Déchets toxiques des Ménages.

1.1.1.5 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

La collecte des D3E a débuté en avril 2008. L'ensemble de la prestation est assuré par l'éco organisme Eco-Systèmes.

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)			
Type de D3E	Tonnage (t)	Proportion (%)	Ratio (kg/hab/an) pour 9 518 habitants
GEMHF	16,63	30,34	1,68
GEMF	12,16	22,19	1,23
PAM	9,66	17,63	0,98
Ecrans	16,35	29,83	1,65
Total 2010	54,81	100,00	5,54

GEMHF = Gros Electro-Ménager Hors Froid (cuisinières ; fours ; lave vaisselles ; ...)

GEMF = Gros Electro-Ménager Froid (congélateurs ; réfrigérateurs ; ...)

PAM = Petits Appareils en Mélange (consoles de jeux ; aspirateurs ; micro-ondes ; ...)

Ecrans = télévisions et moniteurs d'ordinateur

La CCSI a encaissé une recette de 2 972.08 € de soutien.

1.1.2. Déchets des artisans et commerçants

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

317.50 m³ de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2010 (contre 89 m³ en 2001, 144.50 m³ en 2002, 388 m³ en 2003, 493 m³ en 2004, 290.50 m³ en 2005, 317 m³ en 2006, 249 m³ en 2007, 243 m³ en 2008 et 329.50 m³ en 2009).

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1^{er} septembre 2002 à 14 € le m³.

1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2010, 9 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 753.48 €. Ce coût est financé par la T.E.O.M.

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

1.2. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

1.2.1. Ordures ménagères

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

1.2.2. Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte

Les emballages triés et conditionnés par COVED sont mis à la disposition des filières de récupération d'ECO-EMBALLAGES. Les papiers, journaux, magazines et prospectus sont livrés par COVED en papeterie. Les cartons, cartonnettes et papiers d'emballages sont livrés à PAPETERIE DU RHIN. Les flacons plastiques sont livrés à VALORPLAST et depuis août 2008, ECO-FOLIO nous verse un soutien à la tonne de journaux, revues et magazines recyclée.

1.2.3. Traitement des matériaux en apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du 1.1.1.4.

2. INDICATEURS FINANCIERS

Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papiers-cartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons" est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société COVED est titulaire de ce marché depuis le 1^{er} novembre 2009.

Le service de traitement des déchets ménagers est assuré par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, dont la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est membre, dans le cadre fixé par le plan départemental d'élimination des déchets.

Le verre déposé dans les bennes est collecté par la Société SITA Alsace depuis le 1^{er} novembre 2009. Il est livré à O-I Manufacturing France à VILLEURBANNE.

Le service d'exploitation de la déchetterie est également assuré par le moyen d'un marché public de services. Le titulaire de ce marché est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1^{er} novembre 2009.

2.1. FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1^{er} janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
 - Un montant de 827 700 € a été inscrit au BP 2010.
 - **Le produit encaissé, inscrit au CA 2010, est de 831 952 €.**
- les aides de ECO-EMBALLAGES
- les garanties de reprise des partenaires : verre, papier, plastique
- les aides de Eco-Folio pour les imprimés papiers indésirables
- la revalorisation des journaux et magazines issus de la collecte sélective
- l'achat de matière par le prestataire pour le papier-carton et les métaux de la déchetterie
- le soutien pour la collecte des D3E en déchetterie
- l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la collecte et l'élimination des déchets ménagers dangereux
- le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin pour le calendrier du tri
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

La participation des Communes pour la collecte des ordures ménagères n'existe plus depuis l'exercice comptable 2002, du fait de l'instauration de la TEOM à partir du 1^{er} janvier 2002.

La CCSI a engagé une réflexion sur le passage à la RIEOM (Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

2.2. AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME D APPLICABLE DEPUIS LE 01/01/07)

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, des bouteilles plastiques, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés et des ratios de collecte (correspondant aux tonnages rapportés au nombre d'habitants concernés).

La population prise en compte par ECO-EMBALLAGES pour le calcul des performances de la CCSI est de 9 690 habitants pour 2010.

Plus les performances de collecte sont élevées, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

Nos performances 2010 sont les suivants :

Papiers-cartons : 8.995 kg/hab/an (Aide de 173.27 €/T).

Flaconnage plastique : 5.889 kg/hab/an (Aide de 624.00 €/T)

Verre : 37.8 kg/hab/an (Aide de 4.62 €/T).

2.3. BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2010

Voir ANNEXE 5 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2010".

2.4. INVESTISSEMENT 2010

Les investissements suivants ont été réalisés en 2010 :

- Mise en place de la collecte sélective du bois et création d'une plateforme pour les déchets toxiques et la benne à papier (travaux effectués par l'Entreprise BROGLE, pour un montant de 17 012.59 € TTC).
- Remplacement de la clôture avant de la déchetterie (travaux effectués par l'Entreprise SMH SYSTEM, pour un montant de 2 217.14 € TTC)

A ILLFURTH, le 24 juin 2011

**Le Président
Helmuth BIHL.**

ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2010**Collecte et traitement des Ordures ménagères
et Collecte sélective et du verre****DEPENSES POUR 2010**

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2009 € TTC (12 mois)	Exercice 2010 € TTC (12 mois)
Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et papiers-cartons (collecte sélective)	Marché COVER de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective + traitement collecte sélective. (Lots 1 et 2)	COVER	300 039.52	385 195.71
	Traitement des ordures ménagères par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne – FONCTIONNEMENT *Contribution 2011 sur tonnage 2009.	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	274 887.22	277 140.39*
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	13 044.63	13 794.96
Collecte Sélective	Achat de sacs pour collecte sélective	CELLOPLASTIC	25 213.98	0.00
	Communication : *Autocollants Stop Pub	JEKER	0.00	1 097.20*
	Calendrier de collecte	JEKER	10 976.22	0.00
		STUDIO ABRACADABRA + Imprimerie Saint-Louis	0.00	7 926.22
Etude RIEOM (Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	Création questionnaire enquête sur service déchets, impression & distribution	STUDIO ABRACADABRA Imprimerie Saint-Louis COVER	0.00	2 401.32
Consultation pour marchés "gestion des déchets au 01/11/09"	Insertions dans la presse pour marchés 2009 *J.O. + L'ALSACE	Journaux Officiels et "L'ALSACE"	2 455.34*	0.00
	Dématérialisation consultation: *marchés 2009 **sacs collecte sélective	e-marchespublics.com	95.68*	70.00**
	Honoraires DDT (DDAF)	D.D.T.	6 099.60	0.0
Total des dépenses			632 812.19	687 625.80

ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2010

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

RECETTES POUR 2010

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2009 € TTC (12 mois)	Exercice 2010 € TTC (12 mois)
Recettes du service "ordures ménagères" et du service "collecte sélective et du verre"	Aides Eco-Emballages Barème D	Eco-Emballages	51 606.80	75 000.00**
	Compensation Eco-Emballages par rapport au Barème C		5 044.27*	2 000.00**
	Soutien à la communication		5 277.97	2 769.28
	Soutien aux caractérisations		1 000.00	1 000.00
	Emballages ménagers papiers/cartons	Papeterie du Rhin	1 375.78	5 547.54
	Verre	O-I Manufacturing France	8 165.09	8 212.90
	Plastique	VALORPLAST	3 046.98	11 759.78
	Journaux et magazines	COVED	1 000.82	6 011.60
	Imprimés papiers indésirables	ECO-FOLIO	7 983.65	7 297.21
	Soutien pour le calendrier de collecte	CONSEIL GENERAL 68	0.00	2 688.00
	Prime exceptionnelle d'encouragement	REVIPAC	0.00	0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre			548 310.83	565 339.49
Total des Recettes			632 812.19	687 625.80

* BASÉ SUR UNE ESTIMATION EN PRENANT EN COMPTE "LA COMPENSATION BAREME C DE 2008" REDUIT A 50% (MONTANT COMPENSATION 2009 FINALEMENT VERSE = 2 129.72 €)

** Estimation "basse".

ANNEXE 3 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2010**Déchetterie****Dépenses et recettes****POUR 2010**

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2009 € TTC (12 mois)	Exercice 2010 € TTC (12 mois)
Dépenses pour l'exploitation	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux... * dont SITA 2009 : 156 502.38 € ** dont SITA 2010 : 138 008.56 €	SITA et autres prestataires	167 374.84*	143 709.39**
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	27 499.65	19 818.46
	Traitement des matériaux de la déchetterie, pour la part gravats et encombrants *Contribution 2011 sur tonnage 2009	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	104 373.22	105 228.74*
	Communication : *Laissez-passer pour la déchetterie	JEKER	1 510.76*	0.00
	Honoraires DDAF (lots 4 et 5)	DDAF	4 066.40	0.00
Total des dépenses			304 824.87	268 756.59
Recettes du service	Achat de matière papier-carton	SITA	3 147.50	2 212.55
	Achat de matière métaux	SITA	168.30	2 391.62
	Soutien D3E	OCAD3E	3 442.40	2 972.08
	Artisans-commerçants		4 613.00	4 445.00
	Aide collecte & traitement des déchets ménagers dangereux	A.E.R.M. (Agence Eau Rhin-Meuse)	0.00	280.60
	T E O M		212 524.17	256 454.74
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		80 929.50	0.00
Total des recettes			304 824.87	268 756.59

ANNEXE 4 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2010

Carcasses de voiture

Dépenses et recettes

POUR 2010

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2009 € TTC (12 mois)	Exercice 2010 € TTC (12 mois)
Dépenses	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	1 841.84	753.48
Total des dépenses			1 841.84	753.48
Recettes	T.E.O.M.		0.00	753.48
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		1 841.84	0.00
Total des recettes			1 841.84	753.48

TOTAL RECAPITULATIF

Dépenses et recettes

POUR 2010

		Coût réel (montants révisés)	
		Exercice 2009 € TTC (12 mois)	Exercice 2010 € TTC (12 mois)
Dépenses	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	632 812.19	687 625.80
	Déchetterie	304 824.87	268 756.59
	Ramassage des carcasses de voiture	1 841.84	753.48
Total des dépenses		939 478.90	957 135.87
Recettes	TEOM effectivement encaissée*	760 835.00	831 952.00
	Aides ECO EMBALLAGES	62 929.04**	80 769.28***
	Valorisation papier (Papeterie du Rhin)	1 375.78	5 547.54
	Valorisation verre (O-I Manufacturing)	8 165.09	8 212.90
	Valorisation plastique (VALORPLAST)	3 046.98	11 759.78
	Revalorisation journaux et magazines (COVED)	1 000.82	6 011.60
	Imprimés papiers indésirables (Eco Folio)	7 983.65	7 297.21
	Soutien calendrier du tri (CG68)	0.00	2 688.00
	Prime exceptionnelle (REVIPAC)	0.00	0.00
	Achat de matière papier-carton (SITA)	3 147.50	2 212.55
	Achat de matière métaux (SITA)	168.30	2 391.62
	Soutien D3E (OCAD3E)	3 442.40	2 972.08
	Artisans – Commerçants	4 613.00	4 445.00
	Aide collecte & traitement DMS (AERM)	0.00	280.60
	Financement par le budget de la C.C.S.I.	82 771.34	0.00
Total des recettes		939 478.90	966 540.16

**** BASÉ SUR UNE ESTIMATION EN PRENANT EN COMPTE "LA COMPENSATION BAREME C 2008" RÉDUIT A 50% POUR 2009. (MONTANT 2009 FINALEMENT VERSE = 60 014.49 €)**

*** Estimation "basse".

*** TEOM**

Le total des recettes de TEOM constaté au CA 2010 est de 831 952 € (une somme de 827 700 € avait été inscrite au budget primitif 2010).

La TEOM nécessaire pour équilibrer le service "déchets" pour l'exercice 2010 est de 565 339.49 € pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et la collecte sélective et du verre, de 256 454.74 € pour la déchetterie et de 753.48 € pour le ramassage des carcasses de voiture, soit un TOTAL de 822 547.71 €.

La TEOM a rapporté, prévisionnellement, en 2010 une somme de 9 404.29 € de plus que la somme nécessaire pour équilibrer le service "déchets".

ANNEXE 6 : REPARTITION DES DECHETS COLLECTES EN 2010

Mode de collecte	Matériaux	2009		2010	
		Tonnage	Proportion (%)	Tonnage	Proportion (%)
Porte à porte	Ordures Ménagères	2142.00	39.49	1941.64	37.29
	Emballage cartons-journaux	324.63	5.98	397.11	7.63
	Flaconnages plastiques	65.28	1.20	57.00	1.09
Apport volontaire	Verre	351.00	6.47	373.39	7.17
Déchetterie	Encombrants	805.00	14.84	771.04	14.81
	Papiers cartons	163.74	3.02	139.35	2.68
	Gravats	672.00	12.39	670.61	12.88
	Ferrailles	97.44	1.80	103.22	1.98
	DTM, Piles, Batteries, Huiles	17.42	0.32	21.83	0.42
	Vêtements	non communiqué		non communiqué	
	Déchets verts	785.92	14.49	731.76	14.05
	Bois	0.00	0.00	57.32	1.10
D3E	66.56	1.23	54.81	1.05	
Total		5 424.43	100.00	5 206.95	100.00
Ration en kg/hab/an		548.31		526.33	

Répartition des déchets collectés en 2010

